



NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE

MME MONIQUE F. LEROUX,
PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION
DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

DEVANT LES MEMBRES
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

« FRANCE-CANADA : LA COOPÉRATION ET L'INNOVATION
À LA BASE D'UNE PROSPÉRITÉ DURABLE »

MONTREAL, LE 15 AVRIL 2010

(La prestation peut différer du texte ci-joint)

Mme Pairault, présidente de la Chambre de commerce française au Canada,
Mme Le Gal, Consule générale de France à Québec,
M. Pillain, conseiller économique de France à Montréal,
Mme Loiseau, directrice générale de la Chambre,
Chers collègues du Mouvement Desjardins,
Distingués invités,
Mesdames,
Messieurs,

Je veux d'abord vous saluer chaleureusement et remercier les dirigeants de la Chambre de commerce française au Canada pour leur aimable invitation. C'est avec grand plaisir que je partage aujourd'hui avec vous ce moment privilégié d'échange.

« France-Canada : la coopération et l'innovation à la base d'une prospérité durable », c'est le titre que j'ai donné à mon propos de ce midi. Nous cherchons tous aujourd'hui, par nos interventions et nos activités, à contribuer à la prospérité de notre collectivité. Et nous voulons que cette dernière s'inscrive dans une perspective de long terme.

J'estime personnellement que la coopération, la capacité d'entreprendre et l'innovation sont les chemins les plus sûrs pour y arriver. J'en prends d'ailleurs à témoin l'histoire des relations entre le Mouvement Desjardins et la France, qui nous démontre à quel point coopération et innovation constituent de puissants leviers.

La coopération France-Canada à l'origine du Mouvement Desjardins

Même si cela est relativement peu connu, le fondateur de notre Mouvement, Alphonse Desjardins, a entretenu des liens très étroits avec des correspondants français, qui ont eu une influence marquante sur son projet de création de caisses populaires.

À la fin du XIX^e siècle, Alphonse Desjardins constate avec désolation les difficultés que rencontrent ses compatriotes, en particulier les agriculteurs, les artisans et les ouvriers. Peu organisés économiquement, ils sont aussi mal servis par les institutions financières existantes. Le moindre imprévu les met ainsi à la merci des usuriers. Dès 1898, c'est une véritable enquête à l'échelle internationale que lance Alphonse Desjardins. Il souhaite alors se renseigner à fond sur les modes de fonctionnement et les résultats obtenus par les différents types de coopératives d'épargne et de crédit alors existantes sur le continent européen.

Les recherches d'Alphonse Desjardins l'amènent à entrer en contact avec des coopérateurs de plusieurs pays d'Europe. Parmi ses correspondants se trouvent plusieurs coopérateurs français rattachés au Centre fédératif du Crédit populaire, qui avait été fondé à Marseille en 1889. Cette organisation regroupe alors divers types d'institutions d'épargne et de crédit populaires.

L'un de ses correspondants les plus fidèles sera Charles Rayneri, qui est alors président de la Banque populaire de Menton. M. Rayneri deviendra en quelque sorte le maître à penser d'Alphonse Desjardins. Il aura une influence déterminante sur sa conception du modèle des caisses populaires. Même si les deux hommes ne se rencontreront jamais en personne et qu'ils devront s'en tenir à une correspondance par lettres, une profonde amitié n'en naîtra pas moins entre eux, au point que Desjardins prénommera l'un de ses fils Charles, en l'honneur de son ami.

À cette époque, les caisses d'épargne françaises, qui jouaient un rôle très important dans la collecte de l'épargne populaire, évoluaient dans un cadre juridique qui les empêchait d'utiliser cette épargne pour répondre à la demande de crédit au sein de la population qu'elles servaient. Les correspondants d'Alphonse Desjardins prônaient un changement à cet égard, de façon à ce que l'épargne amassée dans une collectivité donnée puisse être mise au service de cette dernière par le crédit populaire.

Ce débat, et l'influence de ceux qui l'animaient auront pour effet de renforcer les convictions de M. Desjardins quant à la nécessité d'un lien organique entre l'épargne populaire et le crédit populaire. Ils motiveront notre fondateur à regrouper les deux fonctions – collecte de l'épargne et offre de crédit – au sein d'une seule et même institution : la coopérative d'épargne et de crédit qu'il appellera « caisse populaire ».

L'histoire nous apprend également que préalablement à la fondation de la première caisse, la Caisse populaire de Lévis, un « comité d'initiative et d'organisation » est mis sur pied. Ce comité regroupe quelques personnes autour d'Alphonse Desjardins. Il a pour fonction de rédiger les statuts et les règlements de la caisse en vue de les soumettre ensuite à l'approbation ou à la critique de l'assemblée plénière des adhérents-fondateurs de la future société.

À la première réunion de ce comité, Alphonse Desjardins fera la lecture d'un exposé des principes qui doivent guider les fondateurs d'une société d'épargne et de crédit populaire. Cet exposé, déterminant pour la suite des choses, est en fait le texte d'une conférence prononcée par Charles Rayneri lors d'un congrès des banques populaires françaises tenu à Toulouse en 1893.

Sans minimiser le fait que le fondateur des caisses populaires ait aussi longuement échangé avec des correspondants d'autres pays, on peut affirmer que l'expérience française, ainsi qu'un dialogue certainement facilité par le partage d'une même langue, ont eu une grande influence sur la naissance du Mouvement Desjardins.

Près de 110 ans plus tard, le Mouvement Desjardins est fort de 5,8 millions de membres, de 157 milliards de dollars d'actifs, de 481 caisses, de près de 6300 dirigeants élus et de 42 000 employés. Il est le principal groupe financier coopératif au Canada et le huitième en importance dans le monde. On peut donc dire sans exagérer que la coopération France-Canada, et l'esprit d'entreprise et d'innovation dont ont su faire preuve les pionniers de la coopération des deux pays, sont à l'origine de grandes choses.

Des leaders et des partenaires dans la grande famille coopérative mondiale

Parmi les très grandes institutions financières mondiales, coopératives ou commerciales, six sont françaises. On compte parmi elles quatre groupes coopératifs. Nous entretenons des relations cordiales avec l'ensemble de ces intervenants.

Au niveau coopératif, nous siégeons au sein d'organisations comme la Confédération internationale des Banques populaires et le Groupement européen des banques coopératives. Avec nos pairs du monde de la coopération, nous avons des échanges réguliers et constructifs sur des thèmes d'intérêt commun tels la formation, le développement technologique, la structuration de nos secteurs d'affaires, la gouvernance coopérative ou encore nos modèles respectifs de performance.

Nous avons également, au cours des dernières années, eu l'occasion de réaliser plusieurs émissions de titres sur le marché européen, pour un grand total équivalent à près de 6 milliards de dollars canadiens. Chacune de nos émissions a été un franc succès et nous en sommes reconnaissants à nos partenaires européens, en particulier français.

Bref la coopération France-Canada est à la fois à l'origine du Mouvement Desjardins et toujours au cœur des relations que nous entretenons avec plusieurs sociétés françaises.

De nombreux partenariats dans le monde francophone

De plus, dans un contexte plus large, nous entretenons aussi des relations privilégiées avec plusieurs pays de la francophonie mondiale, et ce par l'intermédiaire de Développement international Desjardins (DID), qui célèbre cette année son 40^e anniversaire.

DID a été fondé en 1970 dans le but d'assister et d'outiller les populations des pays moins nantis en partageant l'expertise développée ici au sein de notre Mouvement. Les actions de DID rayonnent aujourd'hui dans plus d'une vingtaine de pays sur quatre continents. Notre société spécialisée est devenue un acteur de niveau mondial pour la promotion du secteur de la finance de proximité.

Les toutes premières interventions de DID ont été réalisées sur le continent africain et il continue aujourd'hui d'y jouer un rôle actif. À l'occasion de la quatrième édition du Forum Africa qui s'est tenu ici à Montréal en octobre dernier, DID s'est d'ailleurs vu décerner le Prix d'Excellence *Renforcement des capacités en Afrique*. On soulignait ainsi publiquement le travail exceptionnel que le Mouvement Desjardins, par l'intermédiaire de DID, effectue depuis quatre décennies sur le continent africain.

À l'heure qu'il est, DID réalise un mandat visant la structuration du secteur de la microfinance en Afrique de l'Ouest, ce qui comprend le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Le but est d'assurer la solidité de la croissance que connaît ce secteur dans les pays concernés de façon à garantir ainsi un accès élargi des populations aux services financiers.

Il faut savoir que le but visé par les interventions de DID est de permettre la constitution et le renforcement d'institutions financières durables, opérées par les populations concernées, leur permettant ainsi de prendre en main leur développement socio-économique.

Ailleurs dans le monde, DID soutient la reconstruction du réseau de coopératives financières sri-lankais SANASA qui a été durement touché par le tsunami de décembre 2004. Partenaire depuis 15 ans du réseau des caisses populaires haïtiennes, DID va également soutenir la reconstruction en Haïti en appuyant la Fédération des caisses populaires haïtiennes Le Levier. Cette dernière regroupe 50 caisses et 23 points de services dans l'ensemble du pays. Grâce à notre expertise, nous aiderons la Fédération des caisses haïtiennes à reconstruire les infrastructures qui ont été détruites par le tremblement de terre de janvier dernier et à contribuer à la relance de l'activité économique locale.

La coopération plus que jamais nécessaire

La coopération, c'est bien sûr un système d'organisation basé sur un certain nombre de principes et de règles de fonctionnement que partagent toutes les coopératives de la planète. Mais la coopération est aussi une attitude, un état d'esprit dont on reconnaît de plus en plus la nécessité dans le monde d'aujourd'hui.

Lorsque, à l'automne 2008, le monde a été plongé dans la pire crise financière des dernières décennies, n'est-ce pas la coopération et la concertation entre les gouvernements et les autorités monétaires à travers le monde qui ont permis d'éviter le pire ? N'est-ce pas grâce à elles que nous avons aujourd'hui renoué avec une certaine stabilité des marchés et avec la croissance économique ?

Dans un monde où nous sommes de plus en plus interdépendants, les défis globaux ne peuvent être relevés sans coopération.

Je suis quant à moi convaincue que dans ce monde qui a changé, où la crise financière a modifié les équilibres existants et montré les limites des économies de marché, la coopération comme attitude et les coopératives comme entreprises doivent prendre plus de place encore.

Ce n'est pas un hasard si l'ONU a proclamé que l'année 2012 serait l'Année internationale des coopératives. Il en est ainsi parce que, dans le monde d'aujourd'hui, au Sud comme au Nord, on souhaite encourager les gens à s'organiser et à se prendre en charge de façon responsable et solidaire. On souhaite inciter les gouvernements à travers le monde à mettre en place des politiques et des réglementations qui facilitent la formation et le développement des coopératives. On souhaite enfin faire mieux connaître le réseau mondial des coopératives et son rôle en matière d'engagement personnel, de cohésion sociale, de démocratie et de contribution au développement économique.

Ceci dit, le monde coopératif demeure encore méconnu aux yeux du grand public. C'est pourquoi nous voulons amener le public à constater que les coopératives ont depuis longtemps adopté des comportements que l'on voudrait aujourd'hui voir à l'œuvre plus largement dans le monde des affaires. Je pense notamment à la valorisation de l'intégrité des personnes, à l'intégration de la démocratie dans les affaires économiques, à l'éducation financière et à la prise en compte du long terme dans nos décisions et nos actions.

À l'échelle du Canada, les quelque 10 000 coopératives et mutuelles en opération apportent en outre un important élément de stabilité et de pérennité du fait qu'elles ont une durée de vie supérieure à celle des autres entreprises. Le taux de survie des coopératives après 3 ans d'existence est de 75 %, alors qu'il n'est que de 48 % pour l'ensemble des entreprises. Après 10 ans, 44 % des coopératives sont toujours en opération contre seulement 20 % de l'ensemble des entreprises. Au pays, 150 000 emplois dépendent aujourd'hui des coopératives ainsi que de nombreux services essentiels pour les individus et les collectivités qui les reçoivent.

Combien de Canadiens présents dans cette salle savent quelle est la part de marché des coopératives financières françaises ? C'est plus de 50 % !

C'est pour aider à mieux faire connaître ces réalités que j'ai suggéré que nous profitions de l'Année internationale des coopératives en 2012 pour organiser ici au Québec un Sommet mondial regroupant les plus grandes coopératives de la planète. Selon des chiffres publiés par l'Alliance coopérative internationale en 2008, les 300 plus grandes coopératives de la planète, tous secteurs d'activités confondus, génèrent ensemble des revenus combinés de 1 100 milliards de dollars – soit à peu près l'équivalent de l'économie canadienne. Leur poids économique est donc très significatif.

Le défi de l'innovation

Pour relever les défis du développement économique et de la prospérité durable, nous aurons assurément besoin de coopération et de collaboration. Mais nous aurons aussi besoin d'innovation. Pour être plus compétitifs et connaître le succès dans une économie globalisée, nous devons apprendre à faire beaucoup de choses autrement. Nous devons apprendre à optimiser l'efficacité d'ensemble de nos ressources humaines, physiques et technologiques. Tous les processus en cours au sein d'une entreprise peuvent être améliorés et faire place à l'innovation, de l'approvisionnement en matières premières jusqu'au service après-vente.

Il faudra aussi devenir plus productifs et plus innovateurs pour réussir à rééquilibrer des finances publiques aujourd'hui fragilisées. Tant en Europe, aux États-Unis qu'au Canada et au Québec, les plans de relance qui ont été mis en place afin de stimuler la reprise ont eu pour effet de creuser les déficits publics et d'alourdir la dette des gouvernements. Nous avons aujourd'hui, collectivement, le devoir de revenir à l'équilibre sur ce plan. La crise financière mondiale nous a permis de mesurer les possibles conséquences systémiques d'un endettement excessif. Les dernières semaines nous ont aussi démontré, avec ce qui s'est passé en Grèce, les difficultés majeures que peuvent entraîner un endettement public incontrôlé. Comme les plus récents budgets de nos gouvernements l'ont fait clairement ressortir, le défi des finances publiques, qui nous concerne tous, va demander des efforts importants.

Ces efforts devront toucher non seulement la fiscalité et les modalités de livraison des services publics mais aussi la création de richesse par les particuliers et les entreprises, qui est déterminante pour les revenus de l'État. Ce dernier point est d'autant plus important qu'une situation démographique défavorable va peser négativement sur le potentiel de croissance de notre économie pour les décennies à venir.

Il faudra dans ce contexte améliorer la productivité du travail et mettre l'accent sur ses principaux déterminants. L'éducation, les investissements en capital et dans la recherche-développement, de même que la collaboration entre les entreprises, les centres de recherche et les universités devront être encouragés et privilégiés.

Les gouvernements pourront aussi élargir les marchés potentiels qui s'offrent aux entrepreneurs en favorisant le commerce international. À ce titre, tant la construction de l'Union européenne que l'adoption de l'Accord de libre-échange nord-américain sont des accomplissements importants. Je salue également à cet égard l'amorce de négociations entre le Canada et l'Union européenne en vue d'en arriver à un accord de libre-échange. Je souhaite que les négociateurs et les chefs d'État puissent aller au-delà des difficultés qu'ils rencontreront et des exceptions qu'il faudra peut-être préserver pour que nous puissions retirer, collectivement et réciproquement, les fruits d'un tel accord.

Des avancées constructives peuvent aussi être vues dans les accords récents négociés entre le Québec et la France sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles ainsi que sur la coopération en matière de recrutement de la main-d'œuvre. Le Québec, qui fera bientôt face à la baisse de sa population active, peut certes accueillir un plus fort contingent d'immigrants Français, qui partagent déjà sa langue et sa culture.

Une collaboration accrue entre la France et le Québec ne pourra que nous aider à relever les défis qui se dressent aujourd'hui sur notre route.

Desjardins se transforme, pour l'avenir

C'est pour faire face efficacement à ces défis que le Mouvement des caisses Desjardins vient de procéder à une réorganisation majeure de sa structure. Nous avons ainsi rapproché la direction du Mouvement du réseau des caisses. Cela nous permettra d'assurer une plus grande cohésion au sein du Mouvement et de nous adapter encore plus efficacement et plus rapidement à l'évolution des besoins des membres et des clients ainsi qu'aux changements du marché.

La dernière année a aussi été marquée par la réalisation d'une vaste démarche de réflexion stratégique à laquelle ont participé plusieurs milliers de dirigeants et d'employés du Mouvement Desjardins. L'un des moments forts de cette démarche a été la tenue de notre 20^e Congrès en novembre dernier. Ce grand moment privilégié de la vie démocratique de Desjardins a rassemblé plus de 1 700 représentants des caisses et du Mouvement. Les délégués y ont fait des choix clairs et inspirants à l'égard de l'avenir et de la pérennité de Desjardins. Ces choix nous ont ensuite permis, au cours des dernières semaines, de compléter notre Plan stratégique Mouvement pour la période 2010-2012.

Nous sommes aujourd'hui forts d'une vision porteuse d'avenir ainsi que d'orientations stratégiques largement partagées dans le Mouvement qui vont guider nos actions pour les prochaines années. Nous abordons ainsi l'avenir avec confiance, dans une perspective d'ouverture et de croissance.

Un renforcement du secteur entreprises

Dans cette évolution du Mouvement Desjardins, nous avons notamment fait le choix de renforcer le secteur entreprises. Nous voulons que les entrepreneurs que nous servons puissent bénéficier de toute l'expertise présente au sein de nos caisses, de nos centres financiers aux entreprises et de nos diverses composantes spécialisées.

L'innovation et la capacité d'entreprendre ne peuvent vivre par elles-mêmes. Elles ont besoin d'être soutenues par des conseils, du financement et du capital de risque pour donner tous leurs fruits et contribuer à la prospérité durable.

Les périodes de crise économique comme celle que nous venons de connaître sont propices à l'émergence de nouvelles entreprises car de nombreuses personnes vont profiter des difficultés rencontrées sur le marché de l'emploi pour créer leur propre entreprise. Aux États-Unis, on estime que 45 % des entreprises classées dans le Fortune 500 sont nées en période de récession. Entre octobre 2008 et octobre 2009, pas moins de 115 000 Canadiens ont fait le choix de créer leur entreprise. Plusieurs parmi ceux-ci connaîtront le succès et joueront éventuellement un rôle important dans notre économie. Il faudra pour ce faire les soutenir et les accompagner dans leurs projets.

Desjardins, qui est déjà le plus important prêteur auprès des entreprises sur le marché québécois, entend contribuer à la progression des entreprises d'ici, qu'elles soient petites, moyennes ou grandes et fassent des affaires à petite échelle ou encore partout sur la planète. Nous voulons être un rouage actif dans la grande chaîne qui va de l'innovation et la capacité d'entreprendre à la création de richesse, à la hausse de la productivité et à un plus grand bien-être pour l'ensemble de la population.

Bien que des incertitudes demeurent quant à l'évolution de l'économie, la reprise est bel et bien amorcée. Nous devons profiter de cette nouvelle période d'expansion économique pour travailler ensemble à mettre en place les jalons d'une prospérité durable.

C'est ce à quoi je vous convie, en toute coopération.

* * *